

Aux parents : prenez connaissance de ce courrier que vous pouvez compléter et remettre à l'enseignant de votre enfant si vous décidez de refuser l'inscription de votre enfant dans le fichier « Base Elèves ».

A, le

Mme la directrice, M. le directeur,

J'ai appris que les données que j'ai fournies en remplissant la fiche de renseignements de mon enfant seront collectées dans l'application « Base élèves » de façon non anonyme.

Je comprends bien que vous ayez besoin d'un certain nombre de renseignements pour pouvoir gérer l'école. Je m'oppose cependant à ce que ces données personnelles sortent de l'école. J'accepte que diverses données soient utilisées par l'Education Nationale à des fins statistiques par exemple mais sans que les coordonnées personnelles de mon enfant y figurent.

« Base Elèves » ne remplit pas ces conditions. Par ailleurs, ce fichier est couplé à la Base Nationale des Identifiants Elèves qui ambitionne de constituer un véritable « casier scolaire » pour chaque élève dès 3 ans et pour une durée de 35 ans. La conservation et l'utilisation de ces données risque un jour de porter préjudice à mon enfant ou à certains de ses camarades.

Le 11 juin 2009, le COMITE DES DROITS DE L'ENFANT de l'ONU rendait son rapport au sujet de ces fichiers qui le préoccupent grandement :

« Le Comité prend note avec préoccupation de la multiplication des bases de données servant à la collecte, à la conservation et à l'utilisation à long terme de données personnelles sur les enfants, qui pourrait aller à l'encontre du droit de l'enfant et de sa famille à la protection de leur vie privée. En ce qui concerne la Base élèves 1er degré, les objectifs de cette base de données et son utilité pour le système éducatif n'étant pas clairement définis, le Comité est préoccupé par le fait que cette base de données puisse être utilisée à d'autres fins, telles que la détection de la délinquance et des enfants migrants en situation irrégulière, et par l'insuffisance des dispositions légales propres à prévenir son interconnexion avec les bases de données d'autres administrations. Il note en outre avec préoccupation que les parents ne peuvent pas s'opposer à l'enregistrement de leurs enfants dans cette base de données, n'en sont souvent pas informés, et pourraient avoir des réticences à scolariser leurs enfants.

(...) Le Comité engage instamment l'État partie à (...) veiller en particulier à ce que:

Des mesures effectives soient adoptées pour garantir que ces informations n'arrivent pas entre les mains de personnes non autorisées par la loi à les recevoir, les traiter et les utiliser;

Les enfants et les parents relevant de sa juridiction aient le droit de consulter leurs données, de demander la rectification ou la suppression d'une donnée qui est incorrecte ou a été recueillie contre leur volonté ou traitée en violation des dispositions de la loi no 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. »

En conséquence, je soussigné parent de
vous demande de ne pas faire saisir de données concernant mon enfant sur cette base.

J'ai bien conscience que le fait de ne pas renseigner cette base vous expose à des sanctions, aussi, je vous demande en outre ou à défaut d'envoyer une copie de ce courrier à l'Inspection Académique et de m'informer de l'effacement ou non des données concernant mon enfant. Plus de 1000 parents ont déjà porté plainte contre X.

Signature :

Aux parents : prenez connaissance de ce courrier que vous pouvez compléter et remettre à l'enseignant de votre enfant si vous décidez de refuser l'inscription de votre enfant dans le fichier « Base Elèves ».

A, le

Mme la directrice, M. le directeur,

J'ai appris que les données que j'ai fournies en remplissant la fiche de renseignements de mon enfant seront collectées dans l'application « Base élèves » de façon non anonyme.

Je comprends bien que vous ayez besoin d'un certain nombre de renseignements pour pouvoir gérer l'école. Je m'oppose cependant à ce que ces données personnelles sortent de l'école. J'accepte que diverses données soient utilisées par l'Education Nationale à des fins statistiques par exemple mais sans que les coordonnées personnelles de mon enfant y figurent.

« Base Elèves » ne remplit pas ces conditions. Par ailleurs, ce fichier est couplé à la Base Nationale des Identifiants Elèves qui ambitionne de constituer un véritable « casier scolaire » pour chaque élève dès 3 ans et pour une durée de 35 ans. La conservation et l'utilisation de ces données risque un jour de porter préjudice à mon enfant ou à certains de ses camarades.

Le 11 juin 2009, le COMITE DES DROITS DE L'ENFANT de l'ONU rendait son rapport au sujet de ces fichiers qui le préoccupent grandement :

« Le Comité prend note avec préoccupation de la multiplication des bases de données servant à la collecte, à la conservation et à l'utilisation à long terme de données personnelles sur les enfants, qui pourrait aller à l'encontre du droit de l'enfant et de sa famille à la protection de leur vie privée. En ce qui concerne la Base élèves 1er degré, les objectifs de cette base de données et son utilité pour le système éducatif n'étant pas clairement définis, le Comité est préoccupé par le fait que cette base de données puisse être utilisée à d'autres fins, telles que la détection de la délinquance et des enfants migrants en situation irrégulière, et par l'insuffisance des dispositions légales propres à prévenir son interconnexion avec les bases de données d'autres administrations. Il note en outre avec préoccupation que les parents ne peuvent pas s'opposer à l'enregistrement de leurs enfants dans cette base de données, n'en sont souvent pas informés, et pourraient avoir des réticences à scolariser leurs enfants.

(...) Le Comité engage instamment l'État partie à (...) veiller en particulier à ce que:

Des mesures effectives soient adoptées pour garantir que ces informations n'arrivent pas entre les mains de personnes non autorisées par la loi à les recevoir, les traiter et les utiliser;

Les enfants et les parents relevant de sa juridiction aient le droit de consulter leurs données, de demander la rectification ou la suppression d'une donnée qui est incorrecte ou a été recueillie contre leur volonté ou traitée en violation des dispositions de la loi no 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. »

En conséquence, je soussigné parent de
vous demande de ne pas faire saisir de données concernant mon enfant sur cette base.

J'ai bien conscience que le fait de ne pas renseigner cette base vous expose à des sanctions, aussi, je vous demande en outre ou à défaut d'envoyer une copie de ce courrier à l'Inspection Académique et de m'informer de l'effacement ou non des données concernant mon enfant. Plus de 1000 parents ont déjà porté plainte contre X.

Signature :